RÉGION VERVIÉTOISE – ENSEIGNEMENT

L'Athénée Verdi intègre le « club des écoles complètes »

4 écoles complètes suite au décret inscriptions

C'est le 1er mars dernier que s'est clôturée la première phase du décret inscriptions en première année commune de l'enseignement secondaire, en Fédération Wallonie-Bruxelles. Au niveau de l'arrondissement de Verviers, quatre de nos écoles sont déjà complètes. Il s'agit de l'Institut Notre-Dame à Heusy, du Collège Providence de Herve, de l'Institut Saint-Roch Theux et de l'Athénée Verdi à Verviers. Il s'agit d'une grande première pour cet établissement. Le proviseur, Benoît Maréchal, nous explique les raisons de ce succès.

Chaque année, il fait parler de lui et à chaque fois, c'est avec un peu d'appréhension que certaines personnes font sa connaissance. « Il », c'est le décret inscription. Étape obligatoire pour l'accès en première année commune de l'enseignement secondaire, ce décret a vu sa première phase se terminer le 1er mars dernier.

Sur les 24 écoles de notre arrondissement, on peut observer que quatre sont déjà complètes. Les deux « établissements » du Collège Providence de Herve ont chacun plus de 50 élèves sur leur liste d'attente. L'Institut Notre-Dame de Heusy a entre 21 et 50 élèves en attente d'une place. Comme il y a une liste d'attente de moins de 10 élèves à l'Institut Saint-Roch Theux, les élèves placés sur cette liste devraient quand même pouvoir rejoindre cette école. Voir ces trois établissements de notre région afficher complet est tout sauf une surprise, c'est déjà le cas depuis plusieurs années.

« Depuis que nous avons interdit le port du voile et clôturé le site pour plus de sécurité, cela va beaucoup mieux pour nous »

Benoit Maréchal

Par contre, une petite nouvelle a fait son apparition cette année. Il s'agit de l'Athénée Verdi, situé rue des Wallons à Stembert. Il y a également moins de 10 élèves sur la liste d'attente. Une grande première donc pour cet établissement dont le succès grandissant s'explique par plusieurs raisons.

« Nous avons longtemps pâti de notre mauvaise réputation où l'on disait que l'AR Verdi était une école poubelle (sic) », explique Benoît Maréchal, proviseur de l'établissement. « Depuis que nous avons interdit le port du voile et clôturé le site pour plus de sécurité, cela va beaucoup mieux pour nous. Nous avons de plus en plus d'élèves qui viennent du réseau libre et c'est une bonne chose. Le fait de proposer de nombreux voyages scolaires en est une autre. On adapte aussi l'enseignement en première année en fonction des difficultés des élèves. On va par exemple regrouper dans la mesure du possible les plus visuels ensembles, les plus auditifs… Les professeurs ont eu des formations pour cela et nous avons constaté de gros progrès au niveau de la première année. On doit ce succès à une équipe pédagogique hypermotivée. »

Benoît Maréchal tient aussi à rassurer les élèves sur la liste d'attente. « Nous avons obtenu l'autorisation d'ouvrir deux classes supplémentaires de 24 élèves chacune », dit le proviseur. « On va donc pouvoir accueillir ces élèves en attente ainsi que d'autres. On ne peut que s'en réjouir. »

CHARLES BOURY

La sécurisation du site de l'Athénée Verdi serait une des raisons de son succès. © Archive N.L.

Le chiffre

50

Les deux sites du Collège Providence de Herve ont plus de 50 élèves sur leur liste d'attente. C'est le chiffre le plus élevé au niveau des écoles de l'arrondissement de Verviers.

200037045402

VERVIERS - COMMERCE

Le marché des artisans reste à Heusy

Les Verviétois auront droit à une deuxième saison du marché des producteurs locaux. Celui-ci reviendra en effet le mercredi 15 mai, nous a confirmé l'échevin. Par contre, il se tiendra une nouvelle fois à Heusy, alors qu'il avait dans un premier temps été évoqué de le délocaliser chaque année.

Organisé avec un certain succès depuis l'année dernière, on n'entend plus trop parler du marché des artisans de Verviers dont le premier avait eu lieu voici plus ou moins un an. Et pourtant, le marché reviendra bel et bien pour une seconde édition dans quelques semaines, nous confirme Maxime Degey, échevin du Commerce. « On va commencer une campagne de publicité dans les prochains jours. Sur les panneaux de la ville, dans la Quinzaine mais également via les réseaux sociaux avec des petites vidéos promotionnelles », annonce l'échevin.

PREMIÈRE LE 15 MAI

Cette année, ce sont neuf dates qui ont été retenues, avec un premier marché qui aura lieu le 15 mai et un dernier le 18 septembre. « Le marché aura toujours lieu les premiers et troisièmes mercredis de chaque mois, de 16 à 20 heures », expose l'échevin. Par contre, alors que le marché était censé être itinérant et passer de villages en villages au gré des années, il restera bel et bien localisé à Heusy, derrière l'ancienne maison communale. « C'était une demande des artisans, assure Maxime Degey. On a fait une enquête de satisfaction à la suite de la première année et ils désiraient rester au même endroit. On a donc décidé de les écouter ».

La même enquête de satisfaction a permis de se rendre compte que les artisans étaient plutôt contents de l'organisation puisque dix d'entre eux ont décidé de repartir pour la seconde édition, nous confirme Maxime Degey. Par contre, il reconnaît avoir eu quelques difficultés à arriver aux 15 artisans. La raison ? Les conditions imposées par la Ville. « On veut que les artisans proposent des produits provenant d'un cercle de 50 kilomètres autour de Verviers maximum. Et ce n'est pas si facile à trouver que ça. On pensait par exemple à un producteur d'huile d'olives qui vient de Theux, mais ses huiles sont faites à partir d'olives grecques et ça ne peut pas fonctionner », explique l'échevin du Commerce. Mais ce sont tout de même une quinzaine d'artisans qui se déplaceront lors de chaque édition. Que retrouvera-t-on sur les étals ? « Des fruits et légumes, des produits laitiers mais aussi boucherie, charcuterie, boulangerie, pâtisserie », nous précise la collaboratrice de l'échevin. Par ailleurs, un accord a été trouvé avec un indépendant afin qu'un petit bar soit installé. « On fait une petite exception pour permettre aux gens de boire un verre après le marché », confie Maxime Degey. Par ailleurs, il n'exclut pas l'organisation de petits concerts lors de certaines dates.

LOÏC MANGUETTE

De nouveau à Heusy. © D.R.